Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta

numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 23-27 (1973-1977)

Heft: 94

Buchbesprechung: Der Büchertisch = Lectures

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

schmelzt und gegossen, darmit und dabey hette sein khenden: und der über Jedes Werckh ein Münz Zedel hette verfertigen mögen. Es ist aber ein weg alß den andern, solches und alles anderes bej der Münz zu Freudenstatt (uf deren man doch die letsten Jahr her vil stärcker und mehr alß uf der hiesigen gemünzt) . . .» ¹⁴.

Auf die im weiteren Sinne historischen, wirtschafts- und geldgeschichtlichen Aspekte und Zusammenhänge der merkantilistischen Politik Friedrichs I., wie ich sie in meinem erwähnten kleinen Beitrag ¹⁵ angeschnitten habe und in deren Rahmen allein die Münzstätte Christophstal voll zu verstehen ist, geht Kirchheimer mit keinem Worte ein.

- ¹⁴ Hauptstaatsarchiv Stuttgart, H. 57, Bü. 18.
- 15 Berichte 1973, S. 1703-1707.

DER BÜCHERTISCH - LECTURES

Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu, Traité de numismatique celtique. I. Méthodologie des ensembles. Centre de recherches d'histoire ancienne, vol. 5. Paris 1973.

Volume 135 des Annales littéraires de l'Université de Besançon, ce nouveau Traité était attendu par les numismates. Connaissant l'autorité scientifique de l'auteur, chacun se réjouit de le voir reprendre à la base l'étude de ce monnayage si important. N'oublions pas que les historiens et les numismates ne disposent que d'ouvrages que les années avaient nécessairement vieillis: Le Traité d'Adrien Blanchet date de 1905, son Manuel de 1912. Celui de Forrer, limité aux pays du Rhin et du Danube est de 1908; il reste ancien malgré les compléments que lui a apporté K. Castelin dans la réédition de 1968.

La méthode traditionnelle postulait la disparité indéfinie des espèces gauloises, ce qui amenait les plus savants historiens, tels Camille Jullian à écrire avec conviction: «Les variétés, à vrai dire, sont aussi nombreuses que les individus, c'est-à-dire que les pièces elles-mêmes. Il n'y a pas, dans chaque groupe, deux ou trois monnaies absolument identiques, sorties du même modèle.» Nous savons aujourd'hui que rien n'est plus faux. Notre auteur entreprend là une véritable réforme de méthode: au lieu de chercher la disparité il compare attentivement les pièces pour en rapprocher celles frappées d'un même coin. Il appelle sa méthode «la charactéroscopie», mot propre selon l'a. à définir la recherche des marques distinctives de chaque coin monétaire, présentées par les pièces qui en sont issues, afin de connaître ces marques et de grouper ces pièces pour

leur étude. En bon maître, l'auteur enseigne toute une série de moyens pratiques pour comparer utilement et faire ressortir les identités et les différences entre deux pièces, à première vue semblables.

L'indice charactéroscopique est finalement un moyen élémentaire pour déterminer le degré d'éloignement dans le temps ou dans l'espace d'une série monétaire par rapport à une autre série du même monnayage.

L'auteur n'attribue plus, comme ses prédécesseurs, une importance qu'ils n'ont pas aux critères de l'épigraphie, encore moins à celui du style. L'interprétation des légendes, souvent mal lues, avait amené les auteurs à des attributions erronnées, celle des symboles à de véritables fantaisies.

L'étude attentive des trouvailles est la démarche indispensable pour celui qui recherche le lieu de frappe; mais elle ne suffit pas: elle a conduit les auteurs à de regrettables erreurs d'attribution dues au fait que le hasard peut faire qu'il n'y ait pas de trouvailles d'une certaine importance dans la région-même où la pièce a été frappée. L'auteur, avec prudence, enseigne de tenir compte aussi et surtout de la comparaison des poids. des métaux et des types. Cela permet d'établir un classement tenant compte des groupes monétaires, correspondant soit à des groupements politiques, soit, plus souvent, à des groupements économiques. Il en arrive à distinguer nettement entre les ateliers centraux des organisations dites «empire» arverne, et «empire» belge. Dans le temps, il fait ressortir nettement une première période où l'or seul est frappé, suivie, à partir de 121 av. J.-C. de frappes d'argent, puis de bronze.

Il n'est guère possible ici de faire ressortir, même succinctement, tout de que ce premier volume apporte à notre science. Après une première lecture déjà on entrevoit des vues toutes nouvelles, qui permettront de reprendre à la base l'étude si difficile, mais si nécessaire du monnayage gaulois.

Colin Martin

Michel Dhenin, Monnaies de fouilles provenant du château de Ventadour, à Meyras; in: Revue du Vivarais, nº 4, 1973.

Au cours de fouilles et de restaurations on a retrouvé 30 pièces de monnaies (début XIIIe jusqu'au milieu XVIe siècle) et six jetons (XIVe au XVe siècle). L'auteur retrace, au travers des pièces trouvées, l'histoire du château et celle de ses propriétaires. Il est un autre aspect que nous aimerions évoquer ici: celui de la circulation des monnaies, des courants commerciaux.

La vallée du Rhône est la voie naturelle de passage de la Méditerranée vers celle du Rhin. Les pièces retrouvées jalonnent cette route: Aix, Avignon, Villeneuve, Orange, Lyon, Trevoux, Macon, Dijon, Nancy. Ce qui est plus intéressant ce sont les pièces du Piémont qui nous rappellent les passages des Alpes Cottiennes.

Enfin, cette modeste série de 30 pièces éparses nous apporte, aux côtés de deux liards de Charles IX (Lafaurie, 922 et 926) et de deux d'Henri III (L. 986 et 987) pas moins de six imitations:

Le liard de Dezana est imité de celui d'Henri III (L. 986), on peut donc en préciser sa date de frappe et la placer entre 1578 et 1582.

Le liard de Frinco est imité de celui d'Henri III (L. 990)), celui de Trévoux est aussi imité de celui d'Henri III (L. 987). Cette imitation par Henri de Dombes en a été poursuivie par Marie (1608–1626) puis par Gaston et Marie (1626-1627). Ces deux liards sont donc indirectement eux-aussi des imitations de celui frappé par Henri III (L. 987). Il est intéressant de constater que cette imitation a perduré durant 50 ans. Nous y voyons une preuve du manque de numéraire royal dans cette région; aussi de ce que nous appelons aujourd'hui une balance commerciale bénéficiaire pour la région d'Avignon. Force était de ce contenter de ce numéraire d'imitation en échange des marchandises exportées.

Signalons que le double-tournois de Frédéric-Henri d'Orange (1625–1627) est lui aussi une servile imitation de celui frappé par Louis XIII (Ciani 1721).

Dans les trouvailles de monnaies romaines, surtout du Bas Empire, les numismates ne manquent jamais de signaler et de reproduire les imitations locales, images d'une certaine faiblesse du pouvoir et d'un numéraire officiel insuffisant. A leur tour, dans les trouvailles de monnaies du Moyen Age, les imi-

tations nous rappellent les mêmes phénomènes. Comme on peut presque toujours connaître le lieu de leur frappe, ces imitations nous apportent en outre de précieuses indications sur les relations commerciales de l'époque. 30 monnaies éparses sont quelquefois plus instructives qu'une grande trouvaille homogène.

Colin Martin

Ernesto Bernareggi, Istituzioni di Numismatica antica. Terza edizione. Milano 1973.

Excellent ouvrage d'initiation à la numismatique en général et plus particulièrement à l'antiquité. Une troisième édition est la preuve du succès des deux premières. La division de l'ouvrage est la suivante: Origine de la monnaie, objets monétiformes, mines et métaux, fabrication, «magistri monetari», nomenclature des monnaies grecques et romaines, pièces particulières, métrologie, systèmes monétaires, datation des monnaies, trouvailles, bibliographie, le tout illustré de 29 planches. Ouvrage pratique, à placer sans hésiter dans nos bibliothèques. Colin Martin

Charles Bonnet, L'église Saint-Georges et l'ancien bourg d'Hermance. Geneva, XXI, Genève 1973.

L'église d'Hermance a fait l'objet de fouilles remarquablement dirigées par l'auteur. Sa publication est exemplaire et nous souhaiterions en voir d'autres paraître sur ce modèle. Les archéologues aiment fouiller, c'est leur plaisir; trop peu s'astreignent à publier. Les subsides accordés pour des fouilles sont considérables: si les travaux ne sont pas publiés, seuls ceux qui ont travaillé sur le chantier en profitent: l'archéologie en général n'y gagne guère. Les budgets et les mandats de fouilles devraient, selon nous, en exiger la publication immédiate.

A propos d'Hermance les archéologues se sont distingués, la numismatique par contre a été bien maltraitée. Bien qu'il ne s'agisse que de trouvailles éparses, il n'est pas admissible de les présenter en vrac, sans méthode. Les références sont absolument incomplètes; elles manquent totalement pour les comtes de Genevois, l'évêché de Lausanne, et l'atelier de Nyon des barons de Vaud, comme si l'auteur ignorait les publications de E. Demole, du Dr Dolivo et le CNI pour Nyon. L'absence de tout commentaire laisse les lecteurs pantois, surtout s'ils ont lu les études de H. Jucker: Die Fundmünzen aus der Kirche in Wimmis (Jb. BHM 41/42, 1961/62, 386-397) ou d'Erich Cahn: Münzfunde bei Kirchengrabungen in der Schweiz (GNS 16, 1966, 80-84; 18, 1968, 17-19 et 125-127).

Voici à l'usage des historiens, un tableau sommaire des monnaies trouvées à Hermance: XIIIe siècle: Asti, 1 denier. Lausanne, 4 deniers, 1 obole.

Début XIV^e siècle: Nyon, 2 deniers, 3 oboles. Fin XIV^e siècle: Genevois, 1 denier. Savoie, Amédée VI et VII, 2 deniers, 1 viennois. Milan, J. Galéaz Visconti, 2 deniers.

XVe siècle: Savoie, Amédée VIII, 5 forts, 1 viennois, 3 oboles; Louis, 1 blanc, 2 oboles; Amédée IX, 1 obole.

Lausanne, G. de Varax, 1 denier; Aymon de Montfaucon, 10 deniers.

XVI^e siècle: Savoie, Charles II, 2 mailles; Charles-Emanuel, 1 soldo, 1 double denier. Postérieurement, 12 pièces, au total 57 pièces.

Aucune pièce de l'évêché de Genève, une seule des comtes de Genevois, en regard de 16 pièces de l'atelier de Lausanne et 5 de celui de Nyon. L'atelier des évêques de Genève était bien modeste; les trouvailles le démontrent: La Joux, Rumilly, Feygères, Mandement, Etercy (C. Martin: Trésors et trouvailles. BHV 50, Lausanne 1973, 64–89).

Les 20 pièces de Savoie ne nous surprennent pas, ni celles de Milan. Le denier d'Asti nous rappelle les «casane astense», échoppes de changeurs, prêteurs sur gage et usuriers à l'occasion dont quelques tenanciers sont connus à Genève: Thoma de Antignano (1297–1300), Aymon Asinari (1364–1365) et ses trois fils.

Colin Martin

Alain Dubois, Une crise monétaire au XVIIe siècle: La Suisse pendant les années 1620–1623. Etudes de Lettres III, 6. Lausanne 1973.

Rappelons tout d'abord la remarquable thèse présentée par l'auteur, en 1965, à l'Université de Zurich: Die Salzversorgung des Wallis 1500–1610. Wirtschaft und Politik (Winterthur 1965), ouvrage de grande érudition, dont un chapitre intéresse particulièrement les historiens de la monnaie: Die monetären Aspekte der Salzversorgung des Wallis; Das Walliser Geldsystem und die Knappheit der Zahlungsmittel, p. 659–670; Die Zusammenhänge zwischen der Geld- und der Salzpolitik des Walliser Landrates, p. 670–696.

Le présent article est la leçon inaugurale donnée à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, où l'auteur a été nommé professeur en 1971. Là de nouveau il fait preuve d'une grande maîtrise des problèmes monétaires et des perturbations provoquées en Suisse par la guerre de Trente Ans. Il montre la situation très particulière du Valais, pris entre deux feux, entre deux systèmes monétaires: celui de Berne et des Cantons, désorganisés par la dévaluation consécutive à la guerre, et celui du Milanais resté intact, en dehors de cette crise. Dévaluer la monnaie valaisanne, à l'instar de celle de Berne perturbait les relations avec le Milanais et portait préjudice à tous ceux qui trafiquaient avec l'Italie.

Cette étude est précieuse pour l'histoire économique de notre pays. Elle répond admirablement aux vœux exprimés dans notre Gazette par le savant archiviste de Fribourg, Nicolas Morard, qui écrivait (SM 17, 1967, 66): «La nécessité s'impose (aux numismates) de déplacer le foyer de nos investigations, du champ des monnaies suisses proprement dites à celui, beaucoup plus vaste, de toutes les espèces qui se sont glissées jadis dans le circuit helvétique des échanges commerciaux.»

L'auteur nous laisse espérer un ouvrage couvrant toute la période de la guerre de Trente Ans, dont la partie bernoise, rappelons-le, a déjà été étudiée magistralement par Fritz Bürki: Berns Wirtschaftslage im Dreißigjährigen Krieg, Archiv des hist. Ver. Bern, XXXIV. Berne 1937.

Ceux que la «Crise monétaire» intéresse peuvent en demander un tiré à part au soussigné. Colin Martin

Franco Chiesa, Nuove considerazioni sul «testone» anonimo dalla leggenda «IN LIBERTATE SUMUS» della zecca di Bellinzona. Quaderni ticinesi. Lugano 1973.

Cet auteur reprend avec méthode l'étude des monnaies de l'atelier de Bellinzone. Après la pièce si rare de 1506 (SM 23, 1973, 83), il étudie le soit-disant teston, sur lequel les auteurs croyaient voir le fils de Guillaume Tell, brandissant la pomme transpercée de la flèche paternelle. On en fixait la frappe peu après 1500, à l'ouverture de l'atelier par les Cantons. F. Chiesa a retrouvé aux archives de Turin et de Milan 3 placards monétaires – des 15 octobre et 9 novembre 1529, et 1er mars 1530 - sur lesquels cette monnaie est signalée. Il en arrive à la conviction que cette pièce n'a pas pu être frappée par les Cantons vers 1500, mais bien plutôt par la ville de Bellinzone elle-même, pour affirmer sa liberté religieuse, et ce, peu après la «paix natio-nale» du 26 juin 1529 (Eidg. Absch. 4, Ib, 256.136). Colin Martin

Michèle Bonnet, Les changeurs lyonnais au Moyen Age (1350–1450). Revue historique, 506. Paris 1973, 325–352.

La grande prospérité de Lyon vers 1300 tenait essentiellement au commerce de transit. Alors qu'ailleurs le commerce de l'argent prit son origine aux tables de changeurs et fut monopolisé dès avant le XIII^e siècle par la bourgeoisie locale, il se développa à Lyon d'abord par l'intermédiaire des financiers d'origine étrangère, Juifs ou chrétiens comme les Lombards.

L'auteur distingue les usuriers, des changeurs et des marchands-banquiers, ces derniers opérant les transferts d'argent d'un pays à l'autre. Il en montre les techniques, puis l'influence de la conjoncture sur la structure sociale. L'ambition d'une vie seigneuriale n'est pas propre aux changeurs lyonnais enrichis: elle s'intègre dans la mentalité des hommes d'affaire du MoyenAge.

Dès 1450, paradoxalement, la position des changeurs lyonnais décline; ils subissent la dangereuse concurrence des Italiens dont l'activité beaucoup plus variée n'avait rien de commun avec les trafics monétaires limités des changeurs. Dans toutes les villes du Royaume, les changeurs, dont le métier faisait appel à des techniques archaïques, semblent avoir perdu le rôle de premier plan qu'ils jouaient, notamment dans le système monétaire.

Etude particulièrement intéressante pour les historiens de la monnaie et du change.

Colin Martin

Les annales des pays nivernais. 4/5. Nevers 1973.

Remercions M. Jacques Meissonnier, numismate de Dijon, de nous avoir offert cet intéressant fascicule. Nous y lisons que les fouilles de la halle d'Entrains ont exhumé des moules de faux-monnayeurs du Moyen Age, qu'étudie M J. Lafaurie.

D'autres fouilles, sans pelle ni pioche, celles-là, ont exhumé du Musée de Clamecy le grand trésor de Bouhy (Nièvre): plus de 4000 antoniniani de la seconde moitié du IIIe siècle Postume (260–269), Victorin (268–270), Tetricus et son fils (271–273) et Claude II le Gothique (268–270). Découvert en 1879 on nous laisse espérer qu'il sera bientôt étudié et publié par notre très savante amie Claude Brenot, conservatrice au Cabinet de France. Nous l'en remercions d'avance. Colin Martin

Paul Grotemeyer, Franz Andreas Schega 1711–1787, Münzstempelschneider und Medailleur an der kurfürstlichen Münze zu München. Numismatischer Verlag Egon Beckenbauer, München 1971. 75 Seiten und 20 Tafeln mit 167 Abbildungen.

Nachdem Grotemeyer bereits 1929 eine Sonderstudie über die Münzprägungen von Schega veröffentlicht hat, gilt die vorliegende Untersuchung hauptsächlich den übrigen Arbeitsgebieten – besonders der Medaillenkunst – dieses bedeutenden Stempelschneiders. Eine eindrückliche Folge von Meisterwerken, darunter sämtliche Medaillen Schegas, wird hier erstmals geschlossen vor Augen geführt und rundet unser Vorstellungsbild dieser Wirksamkeit, die in Kennerkreisen von jeher ein Begriff war, zu einem vollen Ganzen. Vielfältige Vergleichsmöglichkeiten und neuartige Stilzusammenhänge

bieten sich an. Die Lebensschicksale des Künstlers waren aufs engste mit seiner Wahlheimat Bayern verknüpft. Geboren 1711 unweit von Laibach (Jugoslawien), erlernte Schega vorerst den Beruf eines Büchsenmachers und kam 1730 nach München, wo er dank seiner Kunstfertigkeit als Graveur rasch ein gewandter Stempelschneider wurde. Über die künstlerische Herkunft des Meisters lassen sich bloß Vermutungen anstellen. Wie Grotemever mehrfach nachweisen kann, hat die Kunst des Schweizers Johann Carl Hedlinger besonders nachhaltig auf Schegas Schaffen gewirkt. Das Urteil des Verfassers. wonach jener neben diesem «verblasse», vermögen wir nicht zu teilen. Ohne einen Rangstreit der beiden berühmten Medailleure heraufzubeschwören, erscheint uns Hedlingers Tätigkeit zwischen letztem Hochbarock und beginnendem Klassizismus umfassender. Seine exzellente Technik, sein Ideenreichtum (Reverse!), seine eminente kompositorische Begabung und namentlich seine Bedeutung als Wegbereiter klassisch-antiker Formanschauung sind wohl einmalig auf dem Felde der neueren Medaillenkunst. Damit Schega, dessen Oeuvre durchaus europäisches Niveau hat, keinesfalls in den Schatten Hedlingers gerückt. Als Meister der zarten und präzisen Form, und nicht minder als hervorragender Porträtist, gehört er zu den großen Vertretern der Rokokomedaille. Der nach 1751 zum Hofmedailleur aufgestiegene Künstler war vornehmlich für das Haus Wittelsbach tätig. Seine Hauptschaffenszeit deckt sich mit der Regentschaft des Kurfürsten Maximilian III. Joseph, für den er u. a. die prachtvolle Medaillensuite der bayerischen Herzöge und Kurfürsten schuf. Die vielseitige Tätigkeit Schegas fand in Grotemeyers Darstellung eine kompetente Würdigung. So handeln aufschlußreiche Abschnitte über die Wachsarbeiten, die gipsernen Modellstudien, die Siegelarbeiten und Schegas Beziehungen zur Nymphenburger Porzellanmanufaktur. Ein detaillierter Werkkatalog erhöht den dokumentarischen Wert dieser sorgfältig aus den Quellen gearbeiteten Studie, die einen wertvollen Beitrag zur Kunstgeschichte der Dixhuitième-Medaille darstellt. P. Felder

CORRIGENDA

A propos de l'article de Pierre Bastien, Folles sans marque émis par Constantin en Italie, paru dans notre dernier numéro 24/1974, cahier 93. L'auteur nous signale que, par erreur, le follis 2 c a été classé à Ticinum au lieu d'Aquilée. Il provient des mêmes coins que le follis 8.